
Quel positionnement face au Plan Cazeneuve pour la répartition des exilés de Calais dans des centres d'accueil répartis sur le territoire ?

Lettre du Service National de la Pastorale des Migrants aux délégués de la Pastorale des Migrants dans les diocèses

Le Plan Cazeneuve : une proposition controversée, mais qui va dans la bonne direction

Depuis quelques jours, le projet d'accueil des réfugiés de Calais dans des centres (CAO) répartis à travers tout le territoire provoque de vives réactions politiques. Certains responsables politiques incitent les élus locaux et la population à s'opposer, par tous les moyens, à la création de ces centres d'accueil.

Face à ce type de réactions qui attisent la peur et incitent au rejet de l'autre, le Conseil Permanent de la Conférence des Evêques de France a appelé les chrétiens à apporter une réponse fidèle à la tradition chrétienne et à l'enseignement du Pape François : « Nous devons nous interroger sur la manière dont nous traitons des migrants arrivés dans notre pays depuis plusieurs années. Est-il aujourd'hui tolérable que des milliers d'hommes, de femmes, et d'enfants vivent sur notre territoire dans des conditions trop souvent inhumaines ? »

Nous savons que de nombreux acteurs d'Eglise, les équipes de la Pastorale des Migrants et leurs partenaires ainsi que des milliers d'autres personnes de bonne volonté, sont déjà mobilisées en faveur de la solidarité avec les plus pauvres pour promouvoir, en complément de l'effort déployé par les pouvoirs publics, un accueil digne dans un partage chaleureux et citoyen.

Sans se prononcer sur les détails de ce plan, qui reste à évaluer dans les faits, le Service National de la Pastorale des Migrants rappelle deux points essentiels :

- Les conditions de vie dans le bidonville de Calais sont indignes et dangereuses pour les personnes qui y habitent. Face au défi de Calais et des autres campements de la région Hauts-de-France, la doctrine sociale de l'Eglise nous demande de promouvoir et de soutenir des réponses qui valorisent la dignité des personnes.
- L'accueil des demandeurs d'asile met en œuvre les valeurs humanistes de la France ; à cet égard, il devrait se faire dans le souci d'une solidarité entre toutes les régions de France. Depuis des années nos concitoyens de Calais portent une part trop lourde de cette responsabilité. Il est juste et souhaitable de mieux répartir la responsabilité de l'accueil.

Que Faire ?

Les membres du réseau de la Pastorale des Migrants et leurs partenaires dans les diocèses sont les mieux placés pour faire progresser la « culture de la rencontre » régulièrement prônée par le Pape François :

- Interpellez directement vos élus.
- Faites émerger une parole chrétienne dans vos paroisses et dans votre diocèse. En effet, les prêtres, et a fortiori les évêques ont généralement une autorité morale auprès des élus. En se faisant entendre, ils peuvent aider à améliorer la vie des exilés sur notre territoire.
- Continuez l'élan de l'accueil : s'il revient à l'Etat de pourvoir à l'hébergement des personnes venues de Calais, nos réseaux peuvent et doivent se positionner sur le terrain de l'hospitalité. Il est important d'accompagner les personnes dès leur arrivée en région afin qu'elles ne soient pas uniquement des "dossiers administratifs" mais se sentent accueillies par une communauté de laquelle ils peuvent espérer un jour devenir membre à part entière. Comme indiqué dans notre [note de mars 2016, ce travail doit être coordonné en réseau avec nos partenaires associatifs et publics.](#)

Comme le soulignait le pape François dans son message pour la dernière Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié, la culture de la rencontre vit tout autant de notre capacité à donner à l'autre que de celle de recevoir de lui.

Rappel des éléments du « Plan Cazeneuve »

- L'objectif est de mobiliser, d'ici à la fin de 2016, 12 000 places dans des Centres d'accueil et d'orientation (CAO) créés il y a un an pour désengorger la "jungle". Bernard Cazeneuve a précisé mercredi matin que, en comptant les hébergements déjà trouvés, ce chiffre se situe aujourd'hui autour de 9 000.
- Les places seront créées partout en France, sauf en Ile-de-France (en raison de la saturation déjà existante du dispositif) et en Corse (en raison du climat de tension).
- La répartition se fera selon un « critère démographique pondéré par les efforts déjà faits par chaque région ».
- Il reviendra aux préfets de repérer les sites potentiels, comptant 100 à 300 places, parmi les CAO existants et aussi le foncier public.
- Les orientations devraient commencer à la mi-octobre.

Paris, 19 Septembre 2016
Le Service National de la Pastorale des Migrants